

Comprendre...

la mammographie

Cette fiche d'information a été élaborée dans le but d'aider les patientes et leurs proches à mieux comprendre la mammographie.

Cette fiche est issue du projet SOR SAVOIR PATIENT (Standards, Options et Recommandations pour le Savoir des Patients) mené par la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC) et les 20 Centres Régionaux de Lutte Contre le Cancer (CRLCC), avec le soutien financier de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) et de la Fédération Hospitalière de France (FHF). Le projet SOR SAVOIR PATIENT vise à mettre à la disposition des patients des informations médicales validées et compréhensibles et ainsi, à faciliter le dialogue avec le médecin et l'équipe soignante.

Cette fiche SOR SAVOIR est extraite d'une série de fiches d'information réalisées sur les différents examens radiologiques en cancérologie. Cette fiche a été élaborée à partir du guide SOR SAVOIR PATIENT *Comprendre le cancer du sein* et adaptée par une équipe pluridisciplinaire, avec la participation de radiologues et plus de 30 patientes, anciennes patientes et leurs proches.

Qu'est-ce qu'une mammographie ?

Une mammographie (ou mastographie) est un examen radiologique du ou des seins. Il permet d'obtenir des images de l'intérieur du sein à l'aide de rayons X et de détecter ainsi certaines anomalies.

Une mammographie est pratiquée dans deux circonstances : dans le cadre d'un dépistage ou d'un diagnostic.

Quelles que soient les circonstances, deux clichés (photos) par sein sont réalisés, un cliché de face et un en oblique, ce qui permet de comparer les deux côtés de chaque sein. C'est ce que l'on appelle **l'examen mammographique de base**.

L'examen de dépistage comporte une mammographie de base. Entre 50 et 74 ans, cet examen peut être réalisé dans le cadre du programme de dépistage national généralisé en France. Tous les deux ans, la caisse d'assurance maladie adresse à la patiente un document de prise en charge pour réaliser gratuitement une mammographie.



Patiente pendant une mammographie

L'examen diagnostique est réalisé lorsqu'une anomalie a été détectée au cours d'un examen de dépistage ou lorsqu'une anomalie dans le sein (douleur, écoulement du mamelon, rougeur de la peau, palpation d'une "boule" dans le sein, etc.) a été découverte par la patiente ou par son médecin traitant.

Cet examen aide à déterminer s'il s'agit d'un cancer du sein ou d'une anomalie **bénigne***. En plus des clichés de base, des images complémentaires peuvent être réalisées. Le médecin radiologue peut ensuite compléter la mammographie par une **échographie*** et/ou un **prélèvement***.

Plus un cancer du sein est petit, plus les chances de guérison sont grandes. Des études scientifiques menées à l'étranger ont montré que le dépistage fait diminuer de 30 % la mortalité par cancer du sein. La mammographie est l'examen le plus efficace pour détecter un cancer du sein, qu'il soit palpable ou non.

La quantité de rayons X délivrée lors d'une mammographie est très faible. Il n'y a donc pas de risque de développer un cancer du sein à cause des rayons X reçus, même si des mammographies de dépistage sont répétées.

Pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises : vous devez signaler votre grossesse lorsque vous prenez rendez-vous et le jour de l'examen.

Une anomalie peut être découverte entre deux examens de dépistage. Même dans ce cas, la patiente doit consulter son médecin.

Que faut-il faire avant une mammographie ?

Prendre un rendez-vous. Une mammographie est réalisée en première partie du cycle menstruel (idéalement entre le 8^{ème} et le 12^{ème} jour après le début des règles). Les seins sont à ce moment-là plus faciles à examiner et moins douloureux.

Aucune préparation n'est nécessaire avant une mammographie. Le jour de l'examen, il est demandé de ne pas appliquer de produits cosmétiques sur la peau (crème, lait de toilette, parfum, talc) et de ne pas mettre de bijoux. Ces précautions permettent d'obtenir des images mammographiques de qualité. Porter une robe n'est pas toujours adapté : habillée avec un haut et une jupe ou un pantalon, vous serez plus à l'aise. Il n'est pas utile d'être à jeun ni de suivre un régime particulier. Si vous prenez des médicaments, il n'est pas nécessaire de les interrompre, mais il peut être utile de les signaler au radiologue.

Le jour de l'examen, apportez **vos documents administratifs** : carte vitale et son attestation, pièce d'identité, papiers de prise en charge à 100 % si c'est le cas et de mutuelle.

Les patientes venant de l'étranger et appartenant aux pays de la Communauté européenne doivent se munir du formulaire E112. Pour les patientes venant de pays n'appartenant pas à la Communauté européenne, il est demandé une avance des frais.

Le coût moyen de la mammographie est de 66 €. En fonction de votre situation sociale, la prise en charge de l'examen est totale ou partielle.

Apportez toutes **vos mammographies** et **vos autres documents radiologiques mammaires** (échographie*, IRM*) ainsi que **les résultats**

d'examens concernant vos seins (prélèvements*, biopsies*, comptes rendus de chirurgie). Ces documents permettent de suivre l'évolution de l'aspect du sein qui est propre à chaque femme. Si le radiologue repère une anomalie sur les nouvelles mammographies, l'analyse de ces documents peut l'expliquer et éviter ainsi d'autres examens.

Signalez au radiologue les opérations chirurgicales réalisées au niveau des seins. En effet, même si les cicatrices ne sont pas toujours visibles sur la peau, l'image radiologique peut être modifiée par les interventions. Si vous portez des prothèses mammaires, pensez à le signaler.

Comment se déroule une mammographie ?

Après avoir signalé votre arrivée à l'accueil, vous serez dirigée vers la salle d'attente. L'équipe médico-technique s'efforce de limiter l'attente en apportant un soin particulier au respect des horaires. Toutefois, il existe des imprévus qui peuvent désorganiser le planning et prolonger votre attente.

Un **manipulateur de radiologie*** recueille la lettre de votre médecin et vos anciennes mammographies. Il vous conduit dans la salle de radiologie et vous explique le déroulement de l'examen.

Le radiologue ou le manipulateur de radiologie vous positionne correctement contre l'appareil. La mammographie est réalisée en position debout, torse nu.

Pour obtenir une analyse de bonne qualité et voir le sein dans sa totalité, chaque sein est successivement comprimé entre deux plaques (une compression insuffisante peut empêcher de déceler une anomalie). La sensation de compression du sein n'est pas très agréable pour certaines

femmes, mais cela ne dure que quelques secondes. La pression du sein est limitée par un mécanisme de sécurité.



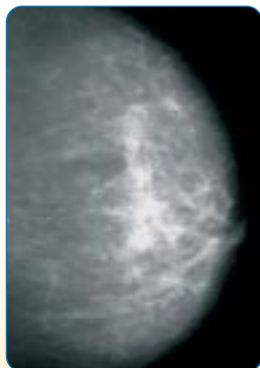
Une mammographie de face

Afin de mieux examiner le sein, plusieurs clichés sont réalisés sous différents angles.

La mammographie dure en moyenne 10 à 15 minutes, sauf si des clichés supplémentaires ou d'autres examens complémentaires doivent être réalisés, auquel cas, elle dure plus longtemps.

Résultats d'une mammographie

Après la mammographie, le radiologue analyse les clichés, vous interroge et réalise un **examen clinique***. Il examine l'aspect de la peau et du mamelon. Il palpe les seins et recherche des ganglions anormaux.



Un cliché de mammographie de profil

Dans certains cas, le radiologue demande des clichés supplémentaires pour analyser une zone difficile.

Il n'est pas toujours possible de donner d'emblée un diagnostic définitif : la mammographie permet de voir s'il existe une

anomalie dans le sein, mais elle ne permet pas de déterminer avec certitude s'il s'agit ou non d'un cancer.

D'autres examens complémentaires sont nécessaires pour établir le diagnostic : **échographie*** mammaire, **prélèvement*** ou **IRM*** mammaire.

Le radiologue vous donne oralement les résultats de l'examen. Les clichés vous sont habituellement remis ou adressés à votre médecin généraliste, sauf si vous souhaitez que votre dossier soit archivé à l'hôpital.

Il est important que vous conserviez soigneusement les clichés mammographiques et le compte rendu **dans la même pochette**. Ils seront utiles lors des prochains examens. Un compte rendu est également adressé au médecin de votre choix.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent à l'équipe médicale.

Cas particuliers

Certaines femmes ont un risque plus important de développer un cancer du sein. La mammographie de dépistage est alors **annuelle**. C'est le cas :

- lors de prédispositions génétiques au cancer du sein, prédispositions mises en évidence par une consultation d'**oncologie génétique*** ;
- après un traitement d'un cancer du sein, lors de la surveillance du sein traité (recherche d'une **récidive*** locale), ainsi que lors de la surveillance de l'autre sein (recherche d'un éventuel second cancer).

Dans certaines conditions, la mammographie est moins performante (adolescente, jeune femme, allaitement). On a alors recours à une échographie mammaire. Des informations détaillées sur l'échographie mammaire sont disponibles dans la fiche *Comprendre l'échographie mammaire*.

Les mots et leur sens

bénin/bénigne : sans gravité. Se dit d'une tumeur non cancéreuse. Une tumeur bénigne n'est pas un cancer. C'est une modification des tissus du sein sans conséquence grave.

biopsie : technique de **prélèvement*** d'un petit morceau de tissu afin de l'analyser au microscope. Ce prélèvement est préparé avant d'être examiné par un médecin spécialiste appelé anatomopathologiste.

échographie : technique d'examen qui utilise des ultrasons pour obtenir des images du corps humain ou de certains organes. Une échographie est très utile pour identifier des liquides et analyser la structure des **nodules*** palpés ou découverts sur une mammographie. Une échographie complète donc certaines mammographies difficiles à interpréter, mais elle ne peut jamais remplacer une mammographie car une échographie n'analyse pas certaines structures, sauf dans des cas particuliers : femmes enceintes et adolescentes. Pour plus d'informations sur l'échographie, voir la fiche *Comprendre l'échographie mammaire*.

examen clinique : examen pratiqué par le médecin qui, après vous avoir posé des questions en relation avec votre maladie, vous examine (auscultation, palpation, etc.).

IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) : technique d'**imagerie** qui utilise une onde radio (identique à celles utilisées dans un téléphone portable) qui fait vibrer (**résonner**) les molécules d'eau contenues dans le corps. Le terme de **magnétique** signifie qu'un aimant est utilisé pour créer des images.

manipulateur de radiologie : personne qui assiste le radiologue lors des examens radiologiques. C'est un technicien diplômé spécialement formé en imagerie médicale.

nodule : petite masse de tissu, plus ou moins dure et arrondie. Un nodule, palpable ou non, est visible sur un examen radiologique. Certains nodules peuvent correspondre à un cancer. La plupart d'entre eux sont des anomalies **bénignes***.

oncologie génétique : spécialité qui étudie les facteurs héréditaires pouvant favoriser le développement de certains cancers.

prélèvement : action d'extraire quelque chose du corps pour l'analyser au microscope. Un prélèvement de sang ou de liquides est une **ponction**. Un prélèvement de cellules est une cytoponction. Un prélèvement de tissus est une **biopsie*** (microbiopsie ou macrobiopsie, en fonction de la taille de l'aiguille utilisée).

Dans le sein, ces prélèvements sont réalisés la plupart du temps à travers la peau à l'aide d'aiguilles de différents types, sous anesthésie locale. Le guidage précis de l'aiguille se fait avec un appareil de radiologie (échographe, mammographe et plus rarement **IRM***). Dans certains cas, les prélèvements nécessitent une intervention chirurgicale.

récidive : réapparition des signes ou des symptômes signalant la présence du cancer. Seuls quelques cancers récidivent.

* : voir ce mot

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Nous remercions chaleureusement les patients, anciens patients et proches qui nous ont aidés à réaliser cette fiche.

Philippe THIESSE, responsable du département de radiologie, Centre Léon Bérard, Lyon (coordonnateur).

Julien CARRETIER, chargé de mission en santé, FNCLCC, Paris (méthodologiste).

La **communauté des radiologues** des Centres Régionaux de Lutte Contre le Cancer et en particulier : Nicole Guérin (Centre Léon Bérard, Lyon) ; Catherine Balu-Maestro, Claire Chapellier (Centre Antoine Lacassagne, Nice) ; Hélène Ronayette, Catherine Vincent (Centre Jean Perrin, Clermont-Ferrand) ; Frédéric Ternier (Institut Paoli-Calmettes, Marseille) ; Charley Hagay (Centre René Huguenin, St-Cloud) ; Andrée-Françoise Bertrand-Basle (Centre Paul Papin, Angers) ; François Bonodeau (Centre Oscar Lambret, Lille) ; Marie-Hélène Marty (Institut Claudius Regaud, Toulouse) ; Isabelle Doutriaux-Dumoulin, Christine Digabel-Chabay (Centre René Gauducheau, Nantes) ; Philippe Troufléau (Centre Alexis Vautrin, Nancy) ; Alexandra Delignette (Centre Georges-François Leclerc, Dijon).

L'**équipe des SOR SAVOIR PATIENT** : Thierry Philip, directeur des SOR, pédiatre, Centre Léon Bérard, Lyon ; Béatrice Fervers, directeur adjoint des SOR, oncologue médical, FNCLCC, Paris, Centre Léon Bérard, Lyon ; Sylvie Brusco, méthodologiste, FNCLCC, Paris ; Line Leichtnam-Dugarin, méthodologiste, chargée de mission en santé, FNCLCC, Paris ; Valérie Delavigne, linguiste, FNCLCC, Paris ; Hélène Hoarau, anthropologue de la santé, Bordeaux ; Elsa Esteves, secrétaire, FNCLCC, Paris.

Merci aux services d'information et de communication des Centres Régionaux de Lutte Contre le Cancer ainsi qu'au service iconographique du Centre Léon Bérard pour leur participation.

Nous remercions également le Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées pour son soutien financier qui a permis l'édition de cette fiche.



l'Assurance Maladie
des salariés - sécurité sociale
caisse nationale



Où se procurer les SOR SAVOIR PATIENT ?

Tous les documents d'information sont en accès libre sur le site internet de la FNCLCC (www.fnclcc.fr) : téléchargeables et imprimables au format pdf.

Vous pouvez également vous procurer les guides dans le Centre Régional de Lutte Contre le Cancer le plus proche de chez vous ainsi qu'à la Ligue Nationale Contre le Cancer (www.ligue-cancer.asso.fr ; 14 rue Corvisart - 75013 PARIS)

Copyright © FNCLCC 2003 - Tous droits réservés

Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC)
101, rue de Tolbiac 75013 Paris • Tél : 01 44 23 04 68 - Fax : 01 45 82 07 59
e-mail : fnclcc@fnclcc.fr - Internet : www.fnclcc.fr

La Ligue Nationale Contre le Cancer • Tél : 01 53 55 24 00 - Fax : 01 43 36 91 10
Internet : www.ligue-cancer.asso.fr • Écoute Cancer 0 810 810 821